

# PRÉFET DE LA CORSE-DU-SUD

## AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

### Projet de travaux d'élargissement et de rectification du tracé de la RD 4 (du PR 3.480 au PR 3.980 et du PR 5.500 au PR 20.500), sur un linéaire de 15,5 km, située sur le territoire des communes de Vero et de Salice, présenté par la collectivité de Corse.

Par arrêté préfectoral n° 2A-2018-05-04-001 du 4 mai 2018, une enquête publique sur le projet susvisé, d'une durée de 36 jours, est prescrite du mardi 29 mai 2018 (9 heures) au mardi 3 juillet 2018 (13 heures) inclus.

Au terme de la procédure, la déclaration d'utilité publique du projet ou un refus, pourra être délivré par arrêté préfectoral.

Le préfet est également compétent pour autoriser ou non les travaux applicables aux installations et ouvrages soumis à autorisation ou déclaration, après avis du Conseil Départemental de l'Environnement et des Risques Sanitaires et Technologiques (CODERST).

**Le commissaire enquêteur est Monsieur Laurent CALVET**, ingénieur divisionnaire des travaux publics de l'État, à la retraite ; en cas d'empêchement, un commissaire enquêteur remplaçant pourra être nommé après interruption de l'enquête.

**Pendant la durée de l'enquête, le dossier d'enquête publique est consultable :**

- sur internet à l'adresse suivante : <http://www.corse-du-sud.gouv.fr> rubrique publications/ enquêtes publiques.

Le public pourra formuler ses observations sur le registre dématérialisé disponible à l'adresse suivante : <http://rectification-trace-rd4-vero-salice.enquetepublique.net> et par courriel transmis au commissaire enquêteur à l'adresse électronique suivante : [pref-enquete-publique-rd4@corse-du-sud.gouv.fr](mailto:pref-enquete-publique-rd4@corse-du-sud.gouv.fr)

Ces observations seront consultables par le public dans les meilleurs délais sur les sites internet susmentionnés ;

- sur un support papier, en mairie de Salice, siège de l'enquête (les mardi et vendredi matin de 9h 00 à 13h00) et en mairie de Vero (du lundi au vendredi de 8h00 à 12h30 sauf le mercredi de 8h00 à 12h00).

Le public pourra consigner ses observations et propositions directement sur le registre d'enquête à feuillets non mobiles, côté et paraphé par le commissaire enquêteur ;

Le dossier d'enquête publique comprend notamment une étude d'impact, le formulaire préliminaire d'évaluation des incidences Natura 2000, l'avis de l'Autorité environnementale ainsi que les autres avis obligatoires.

Les observations et propositions écrites sur ce projet peuvent également être adressées par voie postale à l'adresse suivante : *Mairie de Salice- 20121 SALICE*, à l'attention du commissaire enquêteur.

Les observations formulées par voie postale sont annexées au registre d'enquête tenu à disposition en mairie de Salice et de Vero. Celles transmises par voie électronique sont consultables sur le registre dématérialisé.

**Les communes concernées sont : SALICE et VERO**

**Le commissaire enquêteur recevra les observations du public :**

**En mairie de Salice :**

- Mardi 29 mai 2018, jour d'ouverture de l'enquête, de 9h00 à 12h00 ;
- Vendredi 8 juin 2018 de 9h00 à 12h00 ;
- Mardi 19 juin 2018 de 9h00 à 12h00 ;
- Mardi 3 juillet 2018, jour de clôture de l'enquête, de 10h00 à 13h00.

**En mairie de Vero :**

- Mercredi 30 mai 2018 de 9h00 à 12h00;
- Jeudi 7 juin 2018 de 9h00 à 12h30;
- Lundi 18 juin 2018 de 9h à 12h30;
- Lundi 2 juillet 2018 de 9h à 12h30.

Le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public, en mairie de Salice et de Vero ainsi qu'en préfecture de la Corse-du-Sud/ DPPCL/ bureau de l'environnement et de l'aménagement et sur internet à l'adresse suivante : <http://www.corse-du-sud.gouv.fr> rubrique publications/ enquêtes publiques, à réception et pendant un an à compter de la clôture de l'enquête soit jusqu'au 3 juillet 2019 .

**Des informations sur le projet peuvent être demandées à :**

Monsieur Laurent CALVET - *Mairie de Salice- 20121 SALICE* - [pref-enquete-publique-rd4@corse-du-sud.gouv.fr](mailto:pref-enquete-publique-rd4@corse-du-sud.gouv.fr)

Collectivité de Corse, personnes en charge du suivi du dossier : Mme Laurie-Anne VARESI et M. Jean-Baptiste PIERI

Téléphone : 04 95 29 13 68.